



Formation à l'examen QCM

Opérateur



www.ocsa-formation.fr

P020



Objectif de formation

Préparer le salarié à l'examen QCM AIPR Opérateur en vue de la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) par l'employeur.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le participant sera capable d'(e) :

- Appliquer la réglementation DT-DICT
- Analyser le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT
- Préparer l'examen AIPR Opérateur



Méthodes pédagogiques

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.



Public concerné

Personnel exécutant chargé de conduire : des engins de chantier, des plateformes élévatrices, des chariots automoteurs de maintenance des pompes et tapis à béton, des camions aspirateurs.
Ou personnel effectuant des travaux dispensés de DT et DICT



Pré-requis

Aucun



Durée

6 heures



Nombre de participants

De 1 à 10 stagiaires



Coût

Inter-entreprises : nous consulter
Intra-entreprise : nous consulter



Moyens

En Inter : Salle équipée pouvant accueillir 10 personnes + le formateur
En Intra : l'organisme met à disposition 10 tablettes numériques pour réaliser l'examen.



Validation

Attestation de compétence



BTP



Industrie



Logistique



Collectivités



Tertiaire

www.ocsa-formation.fr

PROGRAMME

La réglementation

- La DT
- La DICT
- L'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Les acteurs sur le chantier

- Le responsable de projet
- Le maître d'ouvrage
- Le maître d'œuvres
- ...

Le repérage et les affleurants

Le déroulement d'un chantier

- Les règles à suivre

La réforme

- Endommagement des réseaux
- Les conséquences

La règle des 4A

Les documents cerfa

Entraînement

- QCM d'entraînement sur les séries de questions disponibles



Examen QCM

Opérateur



www.ocsa-formation.fr

P019



Objectif de formation

Réussir l'examen en vue de l'obtention de l'attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux (application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié).



Objectifs pédagogiques

A l'issue de l'examen le stagiaire recevra une attestation de compétences en vue de la délivrance de l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) par l'employeur.



Méthodes pédagogiques

L'examen est réalisé sur un ordinateur ou pc portable ou tablette disposant d'une connexion Internet pour accéder au lien mis à disposition par le MEDDE.



Public concerné

Personnel exécutant chargé de conduire : des engins de chantier, des plateformes élévatrices, des chariots automoteurs de maintenance des pompes et tapis à béton, des camions aspirateurs. Ou personnel effectuant des travaux dispensés de DT et DICT.



Pré-requis

Aucun



Conditions d'examen

Carte d'identité ou passeport **OBLIGATOIRE** à présenter le jour de l'examen.



Durée

1 heure



Nombre de participants

De 1 à 10 stagiaires



Coût

Inter-entreprises : nous consulter
Intra-entreprise : nous consulter



Moyens

En Inter : Salle équipée pouvant accueillir 10 personnes + le formateur
En Intra : l'organisme met à disposition 10 tablettes numériques pour réaliser l'examen.



Validation

Attestation de compétence



BTP



Industrie



Logistique



Collectivités



Tertiaire

www.ocsa-formation.fr

PROGRAMME

Les questions

Les questions du QCM susceptibles d'être posées à compter du début 2016 font partie d'un ensemble de questions élaborées par un comité de pilotage national réunissant toutes les parties prenantes, et auxquelles sont associées des illustrations.

L'examen pour les profils «Opérateur» comprend 30 questions.

La réponse à chaque question détermine un score selon les critères suivants :

- réponse bonne : + 2 points
- réponse «je ne sais pas» : 0 point
- réponse fausse à une question ordinaire : - 1 point
- réponse fausse à une question prioritaire : - 5 points

(nota : les questions prioritaires sont signalées dans la liste complète téléchargeable ; elles ne le sont pas le jour de l'examen)

Les critères de réussite

Score minimal pour réussir à l'examen «Opérateur» :

- 36 points (le score maximal possible étant de 60 points)

OCSA FORMATION
Centre EXAMEN n° 036
Reconnu par le MEEM
(Ministère de l'Environnement, de
l'Energie et de la Mer)